

PLAN LOCAL D'URBANISME
INTERCOMMUNAL

PLAN DE ZONAGE
Pièce n° 6b1
Plan d'ensemble de la commune
DIGNY

1:11 000

Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Document arrêté le :
Document approuvé le :

Les ESPACES

Ensemble, participons à l'aménagement du territoire

Services Communautaires, Département

Cité Descartes
23, rue Alfred Nobel
77420 Champs-sur-Marne
Tel : 01 64 61 66 24

Légende spécifique à la commune de DIGNY

ZONES ET SECTEURS

- UA : zone urbaine ancienne
- UB : zone urbaine de faubourg et pavillonnaire
- Uanc : zone urbaine en assainissement non collectif
- UX : zone urbaine à vocation d'activités économiques
- AUh : zone à urbaniser (vocation dominante d'habitat)
- AUX : zone à urbaniser (vocation dominante d'activités économiques)
- A : zone agricole
- Ap : secteur agricole de protection paysagère
- Asle : secteur agricole à vocation sociale, de loisirs et d'environnement
- N : secteur naturel support de continuités écologiques
- Na : secteur naturel à vocation récréative et de loisirs
- Ne : secteur naturel accueillant des équipements

LEGENDE

- Emplacement réservé
- Secteur soumis aux Orientations d'Aménagement et de Programmation
- Bâtiment pouvant faire l'objet d'un changement de destination au titre du L151-11 du CU
- Elément protégé au titre du L113-1 du CU
- Espace Boisé Classé
- Eléments protégés au titre des articles L151-19 et L151-23 du CU
 - Elément bâti remarquable
 - Vue remarquable
 - Haie (niveau 1 - inarrachable)
 - Haie (niveau 2 - soumis à compensation)
 - Vergers
 - Mare, étang et plan d'eau
 - Zone humide
 - Cours d'eau
- Eléments à conserver au titre du L151-38 du CU
 - Cheminement
- Zones à risques
 - Risque d'affaissement
 - Zone de risque de carrières
- Autres informations
 - Centre d'exploitation agricole en activité

N°	Destination	Bénéficiaire	Surface (m²)
2	Réalisation d'un chemin piéton (2,50 m de largeur)	Commune de Digny	3924
3	Aménagement de l'entrée de ville Parking paysager et aire de jeux	Commune de Digny	2707